

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 23 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Aux Abonnés de ce Journal.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant. Nous prenons ici occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, à partir de cette époque, nous continuerons à ne publier qu'une demi-feuille; toutefois nos lecteurs n'y perdront rien puisque nous leur donnerons autant de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombe donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les récompenser pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.

Le 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 23 JANVIER, 1850.

Encore le Proudhonisme.

Il y a quelques jours, comme on l'a vu dans le *Journal*, le point de vue socialiste était exposé par les *Messieurs qui vivent des sucrés de l'Église*. Dimanche, dans une assemblée, M. Soudard, a pensé pour l'honneur de ce que lui et ses co-épîtres veulent inaugurer au Canada: *Liberté, Égalité, Fraternité*. Pour de distinctions, toute parole est égale. Plus de carrosses! Il avait-il des relations permises, audacieuses de M. Soudard?

M. Soudard, n'a qu'un pauvre cheval et un pauvre carrosse, nous comprenons qu'il ne soit pas riche, à bas les carrosses qui vont à carrosse. Il est dans son droit. Mais ceux qui n'ont pas même un cheval parce qu'ils ne sont pas aussi riches, aussi grands seigneurs que M. Soudard, ceux qui vont à pied ont pareillement le droit de crier: à bas les chevaux! À bas M. Soudard et son cheval! À bas, les carrosses! Égalité! Liberté! Tout le monde à pied de par la loi!

Les Socialistes et les Rouges.

En général, ce prétendu socialiste n'est rien de tout, qu'un fainéant et qu'un amoureux. Il aboie comme les chiens, parce qu'il n'a rien dans la gueule. Jetez-lui un morceau de pain et il se tuit.

Cet aboyeur est habituellement un avocat sans client, un médecin sans malades ou un professeur sans élèves. Il a fait de mauvaises études, a attrapé dans les journaux et dans les cafés une espèce de langage creux, qui en impose aux personnes simples, et ne sait au fond rien du tout, pas même son état.

Tout le tapage qu'il fait a pour but d'acquiescer une place quelle qu'elle soit: perception, justice de paix, direction de poste, tout lui est bon. Il en demande une à tous les gouvernements nouveaux, et comme il n'en obtient pas, il change immédiatement d'opinion, et il travaille au renversement de l'ordre établi, dans l'espoir d'être plus heureux à la révolution nouvelle.

Ce socialiste est donc tout simplement

un paresseux qui, ne pouvant se faire une position par lui-même, voudrait vivre aux dépens du budget, c'est-à-dire aux dépens de tout le monde. Donnez-lui la place qu'il demande, et il deviendra à l'instant même un féroce conservateur. — *Villes et Campagnes.*

Voici ce que l'abbé Pascal répond à un Socialiste Proudhoniste: "Si vous parvenez à me prouver qu'un vrai socialiste est un homme chaste, honnête, désintéressé, libre de toute cupidité terrestre, sans envie, sans ambition, sans orgueil, je fraternise à l'instant avec lui. Mais j'avoue que tous les socialistes et Proudhonistes que j'ai vus et connus ne ressemblent pas du tout à l'homme libre dont parle l'apôtre St. Paul que les socialistes citent si souvent.

"Parmi des centaines de pères de familles, parmi de nombreux ouvriers, gens de tout sexe et de toute condition, que je connais comme sincèrement chrétiens, honnêtes, rangés, laborieux, probes, charitables, patients, je n'ai pu en rencontrer un seul qui se décorât du nom de socialiste. Au contraire, j'ai vu ce qu'on appelle un tout ce qu'il y a de taré, les hanteurs de mauvais lieux, les fainéants, les débauchés, les escrocs, les filoux, les voleurs, les pillards, les insulteurs de prêtres et de la Religion, en un mot tout ce qu'il y a de déshonneur dans le pays se ranger sous l'étendard socialiste." — *Censure.*

On lit dans le Journal d'hier au soir:

Nous n'avons pas à rétracter un seul mot de ce que nous avons dit, samedi, de la physionomie et du caractère des hommes qui environnaient M. Légaré.

Son orateur, *suavia*, se fit entendre, et quel langage, quelle puissance d'argumentation! Le plus fort de ses arguments fut que M. Légaré avait été emprisonné en 1837. Il n'y avait pour l'attérer qu'une question à faire à ce brillant ambitieux et incapable: "Pendant que M. Légaré était en prison, où étiez vous, vous qui vous faites aujourd'hui son glorificateur?" Il ne pouvait que répondre piteusement: "J'étais lieutenant dans le corps des volontaires, et j'aurais vu avec joie mon candidat d'aujourd'hui monter sur l'échafaud."

Les autres *leaders* du parti Légaré ne valent pas même la peine qu'on les nomme il suffit de dire que la plupart d'entre eux n'ont pas même droit de vote.

ELECTION DE MEGANTIC.—Il paraît que l'élection de ce comté va être chaudement contestée: un nom vient d'être ajouté à ceux des candidats déjà connus; M. A. McDonald s'est rendu aux sollicitations d'un grand nombre d'électeurs et va se mettre sur les rangs de la candidature pour brigner les suffrages populaires; son adresse à paraître dernièrement.

Tempérance.—Un troisième édition du *Manuel de Tempérance* par l'abbé CHAMPIGNY est maintenant en vente chez M. Crémazie. Cet ouvrage a été revu de nouveau, corrigé avec soin, et augmenté d'une notice biographique de notre illustre apôtre de la tempérance. L'accueil favorable que les deux premières éditions, ont déjà reçu de la part du public nous fait espérer que celle-ci sera bientôt épuisée. Chaque citoyen devrait se procurer ce volume, s'il ne le possède pas déjà, tant pour lui-même que pour sa famille.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

New-York, 18 janv. — Une lettre de Washington parle d'une récente révolution qui vient d'éclater à Cuba. Les patriotes ont prélevé des sommes d'argent, et sont abondamment munis d'armes et de provisions, en sorte que le plan paraît être bien concerté.

Boston, 19 janv. — Le Dr. Webster a été amené devant la Cour pour entendre la nature de l'accusation portée contre lui et qui est divisée en quatre chefs.

Le docteur paraissait parfaitement maître de sa personne, et n'avait nullement souffert de sa détention.

ÉTAT DU REVENU ANNUEL,

terme moyen, de la Corporation de Québec.

Cotisation pour l'année courante.	£1,050 0 0
Do. des années précédentes.	7,020 0 0
<hr/>	
Taxes spéciales.	60 0 0
Loyer des édifices publics.	300 0 0
Do. des halles de marché.	700 0 0
<hr/>	
Licences pour aubergistes, épiciers, regrutiers, charretiers, etc.	2,200 0 0
Loyer du quai du marché St. Paul.	200 0 0
Taxe sur les cheminées.	625 0 0
Contributions pour canaux, permis l'inspecteur de chemin, etc.	106 0 0
Reçus divers pour frais de loi, amendes, etc.	150 0 0
<hr/>	
	£15,441 0 0

Publié par ordre du Conseil de Ville, WM. BENNETT, Trésorier de la Cité. Québec, 14 janvier 1850.

ÉTAT de la DETTE ENTIERE de la CORPORATION DE QUEBEC:—

Dû pour l'année cour. 1850, savoir: Bons payables le 1er janvier 1849 non rachetés.	£4,950 0 0
Bons payables le 1er janvier 1850, non rachetés.	5,250 0 0
Placement semi-annuel des intérêts sur bons payables le 1er janvier courant, à 3 par 100 sur £35,566.	1,075 19 7
Billets promissaires à la Banque de Québec, £1,750 0 0	
À la compagnie du Gaz de Québec. £255 11s.	2,005 11 0
<hr/>	
Montant dû le 31 courant, savoir: pour salaires et pensions depuis 31 octobre dernier.	460 0 6
Allocation due aux compagnies du feu le 1er cour.	350 0 0
Comptes divers dus le ou avant le 31 courant.	1,041 16 5
<hr/>	
Dû le 1er janv. 1851, Bons.	15,123 7 6
" " " 1852, "	4,200 0 0
" " " 1853, "	6,366 0 0

" " " 1854, "	3,000 0 0
" " " 1855, "	3,000 0 0
" " " 1856, "	3,000 0 0
" " " 1857, "	3,000 0 0
" " " 1858, "	600 0 0

Montant de toute la dette. £40,789 7 6

Publié par ordre du Conseil de Ville, WM. BENNETT, Trésorier de la Cité. Québec 15 janvier 1850.

ÉTAT du MONTANT brut de la COTISATION pour les années 1846, 1847, 1848 et 1849, qui reste à payer:

Année 1846.	£2,757 8 6
Année 1847, savoir:—	
Quartier	
St. Louis, £409 2 0	
du Palais, 149 14 1	
St. Pierre, 437 2 7	
Champlain, 413 14 11	
St. Roch, 501 14 3	
St. Jean, 363 8 1	
<hr/>	
	£2,304 15 11
Année 1848, savoir:—	
Quartier	
St. Louis, £368 9 3	
du Palais, 169 13 8	
St. Pierre, 907 9 5	
Champlain, 659 9 2	
St. Roch, 597 15 2	
St. Jean, 576 4 5	
<hr/>	
	£3,279 1 1
Année 1849, savoir:—	
Quartier	
St. Louis, 1,438 2 9	
du Palais, 813 15 4	
St. Pierre, 2,167 2 0	
Champlain, 1,169 16 11	
St. Roch, 1,688 8 6	
St. Jean, 1,395 2 7	
<hr/>	
	£8,592 8 1
<hr/>	
	£16,933 13 7

W. BENNETT, Trésorier de la Cité. Québec, 15 janvier 1850.

FORMATION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE, POUR LES CHAMBRES DE LA LEGISLATURE.

La communication suivante apprendra les moyens qu'on a été obligé d'adopter pour former une nouvelle bibliothèque pour les chambres législatives, pour réparer les dégâts commis par les incendiaires émeutiers du printemps dernier.

Le 4 janvier, le lieutenant gouverneur de l'Etat de New-York soumit au Sénat de cet Etat, l'intéressante lettre suivante de l'orateur de la chambre d'assemblée du Canada. Elle fut renvoyée à un comité dont M. Beekman est président:

Montréal, Canada, 22 septembre 1849.

MONSIEUR.—Vous avez sans doute été informé par les voies ordinaires des nouvelles, de la perte désastreuse que la législature et le peuple de cette province ont éprouvée, dans la destruction totale par le feu, des bâtiments dans lesquelles se tenaient les séances du parlement provincial, par le fait d'une réunion d'émeutiers, le 25 d'avril dernier.

On peut compter parmi les conséquences les plus déplorables qui sont résultées de cet outrage, la destruction entière des précieuses bibliothèques des deux chambres de la législature, et qui contenaient en tout environ 25,000 volumes. Dans ce cas spécialement, la perte est tombée non pas seulement sur le parlement lui-même, mais généralement sur le peuple de la province, qui, par la libéralité des membres des deux chambres, avait accès dans ces bibliothèques, à défaut d'autres moyens de faire des recherches littéraires, n'ayant pas d'autres bibliothèques dans le Canada, de quelque importance, auxquelles le public pût être admis.

Dans la session du parlement qui s'est

terminée dernièrement une anxiété générale s'est manifestée parmi les membres, pour remplacer la collection de livres aussi tôt que possible.

L'état actuel des finances provinciales ne peut cependant pas permettre pour le présent, une dépense considérable pour cet objet. Nos efforts pour la construction d'une bibliothèque sont inévitablement remis à une autre année. Tout en contemplant le rétablissement d'une bibliothèque pour les deux chambres de la législature, l'intention est que le public y soit admis comme auparavant. Comme on a pensé qu'on aurait beaucoup de sympathie, tant sur ce continent que dans le Royaume-Uni, pour le désastreux événement qui a causé une perte aussi grave au peuple du Canada, j'ai été autorisé par l'assemblée législative à communiquer officiellement avec les principaux corps représentatifs en Amérique et en Angleterre; en leur faisant connaître l'étendue de notre perte et en sollicitant leur généreuse assistance dans nos efforts pour remplacer la bibliothèque détruite, en nous envoyant des copies de leurs journaux législatifs, statuts, et autres documents imprimés qui pourraient être épargnés, pour y être déposés.

Je regarderai donc comme une grande faveur l'aide que vous voudrez bien donner à notre entreprise en obtenant pour nous une copie des ouvrages, officiels ou autres, que vous croirez de quelque utilité pour nous et que vous pourrez facilement nous envoyer.

Vous imposerez par là au public Canadien une obligation qu'il sera toujours très-heureux de pouvoir reconnaître: nous payerons très-volontiers toutes les dépenses qui s'en suivent, et nous vous serions grandement obligés pour ces dons bienveillants.

J'ai l'honneur de me soumettre, avec la plus haute considération, votre très-humble et obéissant serviteur.

A. N. MORIN, Orateur.

Revue des sciences.

Influence des révolutions sur les académies savantes.—M. Arago du Luxembourg et N. Arago de l'Observatoire. M. Leverrier et le Soleil.—Les étoiles filantes.—Vitesse de la lumière.

Les révolutions qui mettent tout le monde sur le qui vive, et qui tiennent éveillées toutes les mauvaises passions, toutes les ambitions plus vulgaires, ont ce triste privilège de frapper les arts et les sciences d'un sommeil léthargique, en sorte que, si les académiciens n'étaient pas immortels, les révolutions les tueraient avec les académies et tant d'autres choses encore. Nous avons eu dans notre première révolution un brave citoyen sans-culotte, ayant nom Dumas, qui avait fait une motion de premières qualité révolutionnaire: Il s'agissait seulement de brûler toutes les bibliothèques et de guillotiner les beaux esprits et les savants. Il faut être juste, la révolution de février a procédé tout différemment, elle a été prendre par la main l'un des savants secrétaires perpétuels de l'Académie, M. Arago, pour en faire un des Pentarques de Luxembourg. Qui a gagné à cette promotion de la science dans le gouvernement du pays? Est-ce le Luxembourg ou l'Observatoire? Nous ne parlons pas de la France, qui n'a pas consulté et qui n'avait rien à voir dans ces arrangements de famille entre le *National* et la *Réforme*, M. Marcast et M. Flocon.

Toujours est-il que M. Arago, qui savait autrefois animer les séances de l'Académie par une foule de détails instructifs et curieux qui répandaient sur les séances